

Risques technologiques



L

a cohabitation entre les zones résidentielles et industrielles est parfois conflictuelle et peut exposer davantage la population aux conséquences d'un accident industriel impliquant des matières dangereuses. Pour réduire ces risques, la connaissance du milieu, des aléas et de la vulnérabilité du territoire, est essentielle.

Par son mandat d'identification des menaces à la santé, l'équipe de santé environnementale est appelée à évaluer des risques technologiques dans différents contextes, tels les projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement du MDDEP, les Comités mixtes municipalités-industries et les signalements de situations problématiques par des partenaires municipaux, gouvernementaux et par le réseau de la santé publique (médecin ou professionnel de la santé).

D'autre part, la Montérégie accueille 35% des entreprises québécoises ayant déclaré des matières dangereuses en vertu du Règlement sur les urgences environnementales d'Environnement Canada. Toujours dans un objectif de prévention, l'équipe de santé environnementale a cartographié ces entreprises et les populations sensibles (établissements du réseau de la santé, scolaire et de garde à l'enfance). Cet outil a des usages multiples, autant en termes d'aménagement du territoire que dans la réponse aux urgences environnementales.